



Pour publication immédiate : 21/08/2017

GOUVERNEUR ANDREW M. CUOMO

## LE GOUVERNEUR CUOMO ANNONCE LE LANCEMENT D'UNE TECHNOLOGIE DE RECONNAISSANCE FACIALE DE POINTE AVEC 21 000 CAS DE FRAUDE EN COURS D'ÉTUDE

*Cette technologie de pointe protège les New Yorkais contre les conducteurs dangereux à haut risque, la fraude et le vol d'identité*

En ce jour, le Gouverneur Andrew M. Cuomo a annoncé que le programme de reconnaissance faciale (Facial Recognition Technology Program) du Département des véhicules à moteur (Department of Motor Vehicles, DMV) a identifié plus de 21 000 cas possibles de vol d'identité ou de fraude depuis son lancement, dont plus de 7 000 survenus uniquement pendant ces derniers 18 mois. Ce lancement est dû en partie à une mise à jour importante au niveau des technologies effectué en janvier 2016 ayant doublé le nombre de mesures prises pour chaque photographie des conducteurs, permettant d'améliorer la capacité du système à faire correspondre une photographie à une autre se trouvant déjà sur la base de données et à identifier les personnes qui ont été reliées à deux ou plusieurs identités. A l'heure actuelle, ces enquêtes ont mené à plus de 4 000 arrestations, plus de 16 000 individus faisant face à des poursuites de l'administration.

« L'utilisation de cette technologie de reconnaissance faciale a permis aux officiers d'application de la loi de lutter contre la fraude, le vol d'identité et d'autres offenses, en éliminant les criminels et les conducteurs de nos rues et en augmentant la sécurité des routes de New York », **a déclaré le Gouverneur Cuomo.** « Nous continuerons à faire tout ce qui est en notre pouvoir pour confondre les fraudeurs et protéger la sécurité et la santé de tous les New Yorkais. »

### **Les arrestations ont été effectuées dans les régions suivantes :**

Ville de New York : 122  
Région de la Capitale : 48  
Long Island : 56  
Vallée de Mid-Hudson : 48  
Ouest de l'État de New York : 10  
Finger Lakes : 6  
Southern Tier : 6  
Centre de l'État de New York : 5

« Le DMV avertit les fraudeurs potentiels : nous ne tolérons pas les personnes qui manipulent le système avec plusieurs permis de conduire ou avec des identités volées », a déclaré **Terri Egan, la Commissaire adjointe du DMV**. « New York a une politique simple : un conducteur, un dossier. Si votre permis de conduire est suspendu ou révoquée, il ne sera plus possible d'en obtenir un autre pour continuer à conduire ».

Une étude sur trois ans du programme de reconnaissance faciale menée par l'Institut de gestion et de recherche de la sécurité routière (Institute for Traffic Safety Management and Research, ITSMR), depuis février 2010 jusqu'à janvier 2013, a informé que les conducteurs avec plusieurs permis posent un risque sérieux pour la sécurité dans les routes de New York. Parmi les 12 300 cas ou plus, avec des conducteurs ayant plusieurs permis enregistrés, posant possiblement des problèmes de fraude, 24 pourcent n'avaient pas une licence valide correspondant avec leur propre identité.

Les investigateurs du DMV travaillent avec des agences de police au niveau fédéral, étatique et local afin d'appréhender les individus identifiés par la technologie de reconnaissance faciale, qui en général sont accusés d'un ou plusieurs crimes. Environ 50 pourcent des personnes identifiées comme étant en possession de plusieurs permis grâce à la reconnaissance faciale ont obtenu le deuxième permis quand l'original a été suspendu ou révoqué, selon l'étude de l'ITSMR.

L'institut continue à concentrer les enquêtes sur les personnes ayant obtenu des permis CDL de manière frauduleuse ou d'autres permis loués, et depuis le 1er juin, 2017, plus de 30 personnes ont été accusées à cause d'offenses de cette nature.

Voici certains exemples des cas récents :

- Un déménageur de meubles qui a volé l'identité d'un client et a essayé d'obtenir un numéro de permis de conduire de New York avec le nom de cette personne, mais il n'a pas réussi. Il a ensuite voyagé à Florida pour obtenir un permis avec le nom de ce client, a loué une voiture, a retiré 50 000 dollars du compte de la victime et allait recevoir un envoi avec des meubles commandés de manière frauduleuse au moment de son arrestation.
- Un conducteur avec deux permis CDL qui a acheté l'identité d'un homme emprisonné à Puerto Rico. Le conducteur était le propriétaire d'une entreprise de camions avec son vrai nom mais il avait quatre condamnations DWI avec cette identité. Il a employé la deuxième identité pour obtenir un autre permis CDL et a continué à gérer son entreprise de véhicules. Au moment de son arrestation, les enquêteurs ont découvert que la même identité volée avait été utilisée par trois individus pour obtenir des permis dans le Connecticut, en Floride et dans le Massachusetts. Les enquêteurs du DMV ont notifié les autres juridictions et ils ont pris des mesures administratives et criminelles envers les autres trois individus.
- Un homme qui a utilisé une identité volée, ainsi que son identité réelle, pour obtenir des aides de sécurité sociale avec deux noms. Il a également obtenu un passeport avec ce faux nom.

- Un autre homme soupçonné d'avoir deux identités qui travaillaient et géraient un foyer avec son nom réel mais qui obtenaient des allocations chômage avec la fausse identité.

Lancé en février 2010, le système de reconnaissance faciale de New York a été mis à jour en janvier 2016 pour doubler le nombre de points d'analyse de 64 à 128 en améliorant la capacité du système à faire correspondre une photo avec une autre existant déjà sur la base de données du DMV. Le nouveau système permet de superposer les images, d'inverser les couleurs et de convertir les photos en noir et blanc afin qu'on voie mieux les cicatrices et qu'on soit en mesure de mieux identifier les traits du visage. Les différents styles de cheveux, lunettes et autres traits changeant avec le temps n'empêchent pas le système d'associer une photographie à une autre. Le DMV ne donnera pas de permis de conduire ni de pièce d'identité d'autre sorte jusqu'à ce que la photographie récemment prise soit vérifiée par le système de reconnaissance faciale.

Les individus qui sont arrêtés grâce aux enquêtes menées à partir d'une correspondance de reconnaissance faciale sont accusés de fausses déclarations, de falsification de dossiers publics et de contrefaçon. Le DMV travaille également avec d'autres États, en employant la technologie de reconnaissance faciale pour identifier des titulaires du CDL qui essaient de contourner la procédure de certification individuelle de l'État pour éviter des contraventions de circulation, abuser des assurances et/ou ne pas passer les évaluations de responsabilité pour les conducteurs.

En automne 2015, la ville de New York a travaillé en collaboration avec l'État de New Jersey et 62 personnes ont été identifiées avec des identités dans les deux juridictions. En plus de New Jersey, New York travaille à présent avec le Maryland et le Connecticut pour identifier les personnes avec plusieurs permis CDL. Si les transactions sont trop anciennes pour faire l'objet de mesures juridiques, le DMV pourra tout de même tenir les sujets responsables en révoquant leurs permis et en transférant toutes les amendes, les condamnations et les accidents qui leur sont liés dans le véritable dossier de l'individu.

###

Des informations complémentaires sont disponibles à l'adresse [www.governor.ny.gov](http://www.governor.ny.gov)  
État de New York | Chambre Exécutive | [press.office@exec.ny.gov](mailto:press.office@exec.ny.gov) | 518.474.8418